

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 17 - 20 mai 1999

Bureau du Conseil d'administration

Présidente:	Mme Laurie Tracy (Etats-Unis d'Amérique)
Vice-Président:	S.E. M. Mohammad Saeed Nouri-Naeni (République islamique d'Iran)
Membre:	M. Kiala Kia Mateva (Angola)
Membre:	Mme Mitzi Gurgel Valente da Costa (Brésil)
Membre:	M. Lubomir Micek (Slovaquie)
Rapporteur:	Mme Seija Toro (Finlande)



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/99/10
20 mai 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 1999 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été restreint. Tous les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	1
Désignation du Rapporteur	1
RAPPORTS ANNUELS	
1999/EB.A/1 Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1998	1
1999/EB.A/3 Rapport annuel du Conseil d'administration au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1998	4
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
1999/EB.A/2 Aide alimentaire et développement	2
1999/EB.A/4 Engagements du PAM en faveur des femmes: examen à mi-parcours de la mise en oeuvre	5
QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
1999/EB.A/5 Plan stratégique et financier (2000–2003)	5
1999/EB.A/6 Rapport sur l'exécution du budget, 1998	5
1999/EB.A/7 Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)	6
ÉVALUATION: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999-2000	
1999/EB.A/8 Evaluation: programme de travail pour 1999–2000	6
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURES	
1999/EB.A/9 Rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges au Conseil d'administration	7
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
1999/EB.A/10 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er octobre 1997 au 30 septembre 1998	7
1999/EB.A/11 Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)	7
1999/EB.A/12 Rapport sur les locaux communs	8
QUESTIONS DIVERSES	
1999/EB.A/13 Stratégie de mobilisation de ressources	8
1999/EB.A/14 Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance	8
ANNEXES	
Annexe I Ordre du jour	9
Annexe II Projet de résolution parallèle sur la révision du Statut du Programme alimentaire mondial à transmettre au Conseil de la FAO	10
Annexe III Liste des documents	12
Annexe IV Liste des participants	15





DECISIONS AND RECOMMENDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour tel que proposé (annexe I).

17 mai 1999

Désignation du Rapporteur

Conformément à l'article XII du Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Seija Toro (Finlande) Rapporteur de la session annuelle de 1999.

17 mai 1999

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en oeuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil; les points principaux seront consignés dans le résumé des travaux de la session.

RAPPORTS ANNUELS

1999/EB.A/1 Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1998

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1998 (WFP/EB.A/99/3-A/1) et ses deux appendices—Questions découlant de la mise en oeuvre du programme de réformes du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Mise en oeuvre des conclusions de l'examen triennal d'ensemble des politiques générales; Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies; Suivi des interventions spéciales de secours économiques, humanitaires et consécutifs à une catastrophe—(WFP/EB.A/99/3-A/2 et Corr.1, et WFP/EB.A/99/3-A/3, respectivement). Il a recommandé que lors de l'élaboration des futurs rapports annuels, le Secrétariat y inclue une analyse des enseignements retirés et des problèmes rencontrés.

Le Conseil s'est félicité du rapport du Directeur exécutif ainsi que des travaux menés par le PAM en 1998. Il a accueilli avec satisfaction l'ajout des appendices dans le rapport annuel.

Le Conseil a rendu hommage aux fonctionnaires du PAM qui ont trouvé la mort en 1998 alors qu'ils tentaient de sauver de nombreuses autres vies.

Il a exhorté le PAM à continuer de prendre pleinement part au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies et à renforcer sa collaboration avec les organisations multilatérales et les ONG.



17 mai 1999

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

1999/EB.A/2 Aide alimentaire et développement

Le Conseil a examiné le document intitulé “Favoriser le développement” (WFP/EB.A/99/4-A) et a accueilli avec satisfaction les consultations sur l’aide alimentaire et le développement qui s’étaient déroulées tout au long de l’année. Le processus de consultation avait été ouvert, approfondi et participatif. Le Conseil a accueilli favorablement la plus grande précision que les recommandations formulées avaient apportée aux programmes. Il attendait avec intérêt la mise en oeuvre des orientations de politique générale et comptait sur un examen régulier des progrès réalisés tout au long de la phase d’exécution.

Toute la discussion sur l’aide alimentaire et le développement, les préoccupations exprimées par des membres du Conseil et les orientations détaillées fournies par le Conseil au sujet de la mise en oeuvre seront reflétées dans le résumé des travaux de la présente session du Conseil d’administration.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil a approuvé les recommandations suivantes, telles qu’elles figuraient dans le document:

“Le PAM devrait fournir une assistance **uniquement** lorsque la consommation vivrière est insuffisante pour assurer une bonne santé et une bonne productivité. S’il n’y a pas de problème de consommation vivrière, l’aide alimentaire n’est pas nécessaire.

Chaque intervention du PAM en faveur du développement recourra à **l’aide à la consommation alimentaire pour encourager l’investissement et laisser derrière elle un actif durable**—matériel ou humain—qui aidera la communauté ou le ménage lorsque l’aide alimentaire aura cessé.

Ces actifs durables, de même que les effets de l’aide alimentaire sur la consommation alimentaire à court terme, devraient profiter aux ménages pauvres et victimes de l’insécurité alimentaire.

Le PAM limitera ses activités de développement aux objectifs ci-après qui seront choisis et réunis dans les programmes de pays en fonction de la situation spécifique et de la stratégie nationale du pays bénéficiaire:

Permettre aux jeunes enfants et aux femmes enceintes et allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes.



Permettre aux familles pauvres d'investir dans du capital humain grâce à l'éducation et à la formation.

Permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.

Atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature.

Permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Le **ciblage géographique** devrait être utilisé pour concentrer les ressources sur les zones d'insécurité alimentaire à l'intérieur des pays. D'une manière générale, il s'agira de zones rurales à faible productivité, de zones sujettes à des catastrophes naturelles récurrentes et de zones exposées à de fortes fluctuations de la production et à des disettes périodiques. Le PAM interviendra aussi, le cas échéant, dans les zones urbaines et périurbaines présentant de fortes concentrations de malnutrition. Dans de nombreux cas, un **ciblage supplémentaire** sera entrepris pour identifier les bénéficiaires visés à l'intérieur de ces zones géographiques. Des indicateurs anthropométriques et autres seront le cas échéant utilisés pour recenser les participants potentiels. En d'autres cas, d'autres indicateurs appropriés, des enquêtes sur l'économie alimentaire des ménages et le ciblage basé sur les groupes ou l'autosélection seront utilisés.

Le ciblage devra tenir compte du facteur **temps**, car l'efficacité passe par la fourniture de l'aide en temps utile—et par son retrait lorsqu'elle cesse d'être nécessaire. Plus précisément:

Le PAM s'efforcera d'intervenir rapidement—de manière à fournir son aide aux ménages victimes de l'insécurité alimentaire avant qu'ils n'aient vendu leurs actifs; à contribuer à la bonne alimentation des jeunes enfants car c'est un facteur particulièrement important dans la petite enfance; à utiliser l'aide alimentaire pour aider les enfants à fréquenter l'école primaire et à apprendre et à aider les pauvres à exploiter les ressources naturelles de façon durable avant que celles-ci ne soient irrémédiablement dégradées.

Le facteur saisonnier sera explicitement pris en compte lors de la conception de toutes les interventions en faveur du développement.

Dans les zones sujettes à forte irrégularité de la sécurité alimentaire, les programmes du PAM tiendront compte du fait que l'aide est nécessaire certaines années mais pas toutes.

Le PAM devra s'efforcer davantage de bien connaître les problèmes et les besoins des participants et d'utiliser des **indicateurs signalant quand l'aide est nécessaire et quand il est temps de procéder à son retrait progressif**, à la fois clairs et objectifs.



Le PAM recourra systématiquement à des **approches participatives** afin de mieux connaître les besoins des bénéficiaires, de les faire participer à l'identification d'activités adaptées à leur situation et d'être renseigné sur les résultats obtenus.

Le rôle particulier de l'aide alimentaire est de permettre aux populations d'être en mesure de profiter des possibilités de développement. **En conséquence, le PAM recherchera activement des partenaires.**

Dans toutes ses activités, le PAM mettra l'accent sur le rapport **coût-efficacité**, en se fondant sur les résultats souhaités en matière de développement plutôt que sur le montant des dépenses d'exécution. L'attention sera **axée sur les résultats** compte tenu des objectifs de programmes. Le suivi et les rapports devront être davantage orientés sur les résultats.

De **nouvelles approches** seront expérimentées et leur mise en oeuvre sera suivie, les résultats obtenus étant intégrés plus systématiquement et plus rapidement dans la programmation générale.

L'accent mis sur l'innovation devra s'accompagner d'une plus grande **rigueur dans la conception de façon à améliorer la qualité** des projets soutenus par le PAM."

17 mai 1999

RAPPORTS ANNUELS

1999/EB.A/3 **Rapport annuel du Conseil d'administration au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1998**

Le Conseil a approuvé le Rapport annuel du Conseil d'administration au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1998 (WFP/EB.A/99/3-B et Corr.1). Il a recommandé que le rapport soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO.

18 mai 1999

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

1999/EB.A/4 **Engagements du PAM en faveur des femmes: examen à mi-parcours de la mise en oeuvre**



Le Conseil a examiné les stratégies tendant à intensifier l'action entreprise recommandées dans l'examen à mi-parcours de la mise en oeuvre des Engagements du PAM en faveur des femmes (WFP/EB.A/99/4-B). Il a recommandé que les dépenses encourues pour intégrer la dimension parité hommes-femmes à la programmation et à l'exécution des activités du PAM soient financées au titre du budget des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. Le PAM a été encouragé à continuer d'adopter une approche volontariste de la promotion de l'égalité hommes-femmes et à renforcer sa coopération avec les autres institutions en vue de partager les enseignements qu'il avait retirés et d'apprendre de leur expérience. Le Conseil a également encouragé le PAM à mettre un accent plus marqué sur les besoins stratégiques des femmes.

18 mai 1999

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

1999/EB.A/5 Plan stratégique et financier (2000–2003)

Le Conseil a commenté et approuvé l'orientation générale et les dix priorités du Plan stratégique et financier, 2000-2003 (WFP/EB.A/99/5-A/1). Il a approuvé l'établissement pour 2000-2001 d'un budget consolidé d'environ 2,6 milliards de dollars des Etats-Unis pour des activités, y compris les dépenses d'administration et d'appui aux programmes appropriées à concurrence d'un plafond maximum de 195 millions de dollars, qui serait soumis à son examen à sa troisième session ordinaire, en octobre 1999.

18 mai 1999

1999/EB.A/6 Rapport sur l'exécution du budget, 1998

Le Conseil a pris note du rapport sur l'exécution du budget, 1998 (WFP/EB.A/99/5-B/1) et a accueilli favorablement les informations y figurant.

18 mai 1999

1999/EB.A/7 Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)



Le Conseil a examiné le document relatif au FMIP (WFP/EB.A/99/5-C/1), et a approuvé les recommandations suivantes:

- que l'avance initiale de 10 millions de dollars du Fonds général au FMIP, approuvée par le Conseil d'administration en octobre 1997, soit convertie en un don; et
- que le solde non financé, à concurrence d'un plafond de 37 millions de dollars pour le coût global du FMIP, soit couvert par un don supplémentaire provenant du Fonds général (cela représente actuellement 6,6 millions de dollars au total).

Le Conseil a demandé de continuer à s'efforcer de mobiliser des contributions additionnelles et de gérer prudemment les coûts du FMIP jusqu'à son achèvement.

18 mai 1999

ÉVALUATION: PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 1999-2000

1999/EB.A/8 Evaluation: programme de travail pour 1999–2000

Le Conseil a pris note de l'orientation générale du programme de travail des évaluations pour 1999–2000 (WFP/EB.A/99/6) et l'a approuvée. Il a encouragé le PAM, pour toutes les interventions, à adopter un cadre axé sur des résultats qui comprenne des objectifs clairs, des indicateurs de performance mesurables, des données de référence ainsi que des systèmes d'évaluation d'impact et d'information en retour. Le Conseil a réitéré la nécessité d'entreprendre une analyse approfondie des principes et des méthodes appliqués par le PAM en matière de suivi et d'évaluation dans toutes les catégories d'activité. Comme il était prévu de réaliser une étude des mécanismes de suivi et d'évaluation dans le cadre de l'initiative visant à favoriser le développement, le Bureau a été prié de rassembler des suggestions pour la préparation du document destiné à cette analyse.

18 mai 1999

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURES



1999/EB.A/9 Rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges au Conseil d'administration

Le Conseil a examiné le rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges au Conseil d'administration (WFP/EB.A/99/7). Prenant note de la résolution 53/223 de l'Assemblée générale, il a approuvé l'amendement à l'appendice B du Statut du PAM proposé par le Groupe de travail (annexe II du présent rapport). Le Conseil a demandé au Secrétariat de transmettre le projet de résolution parallèle au Conseil de la FAO qui le communiquera à son tour à la Conférence de la FAO.

18 mai 1999

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

1999/EB.A/10 Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er octobre 1997 au 30 septembre 1998

Le Conseil a examiné le rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er octobre 1997 au 30 septembre 1998 (WFP/EB.A/99/8-A), a félicité le PAM des efforts qu'il avait continué de déployer pour les réduire et a encouragé le Programme à s'employer plus activement encore à les minimiser.

Le Conseil a recommandé au PAM:

- a) de continuer d'informer les gouvernements intéressés des préoccupations éprouvées par le Conseil lorsque les pertes dépassent deux pour cent de la quantité totale de produits fournie pendant l'année;
- b) de collaborer étroitement avec les gouvernements bénéficiaires pour compenser les pertes; et
- c) de veiller à ce que les accords de base conclus avec les pays bénéficiaires soient modifiés de manière à encourager l'adoption de mesures correctives rapides et efficaces en cas de pertes.

19 mai 1999

1999/EB.A/11 Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)

Le Conseil a pris note du rapport statistique sur la composition du personnel international du PAM du cadre organique et des catégories supérieures (WFP/EB.A/99/8-B) et a félicité le Secrétariat de la franchise et de l'ouverture avec lesquelles il avait présenté les informations.

Le Conseil a encouragé le Secrétariat à continuer de s'employer activement à diffuser les avis de vacance de postes ouverts à des candidats de l'extérieur.



Le Conseil a instamment demandé au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour améliorer l'équilibre dans le recrutement de femmes et de ressortissants de pays économiquement en développement.

19 mai 1999

1999/EB.A/12 Rapport sur les locaux communs

Le Conseil a pris note du rapport intérimaire sur le programme relatif à la Maison des Nations Unies (WFP/EB.A/99/8-C). Il a recommandé qu'une attention particulière soit accordée aux considérations de sécurité et d'économie ainsi qu'aux avantages de la coordination dans la mise en oeuvre du programme relatif à la Maison des Nations Unies.

19 mai 1999

QUESTIONS DIVERSES

1999/EB.A/13 Stratégie de mobilisation de ressources

Le Conseil a pris note de la proposition du Secrétariat tendant à tenir des consultations au sujet de l'élaboration d'une stratégie de mobilisation de ressources (WFP/EB.A/99/INF/11).

19 mai 1999

1999/EB.A/14 Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance

Le Président du Groupe de travail sur la gouvernance a rendu compte au Conseil des progrès accomplis par le Groupe de travail.

19 mai 1999



ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Rapports annuels*
 - a) Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1998
 - b) Rapport annuel du Conseil d'administration au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1998
4. *Questions de politique générale*
 - a) Aide alimentaire et développement
 - b) Engagements du PAM en faveur des femmes: examen à mi-parcours de la mise en oeuvre
5. *Questions financières et budgétaires*
 - a) Plan stratégique et financier (2000–2003)
 - b) Rapport sur l'exécution du budget, 1998
 - c) Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)
6. *Evaluation: programme de travail pour 1999–2000*
7. *Questions d'organisation et de procédures*

Rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges au Conseil d'administration
8. *Questions d'administration et de gestion*
 - a) Rapport sur les pertes après livraison—octobre 1997–septembre 1998
 - b) Composition du personnel international du PAM—Rapport sur les statistiques du personnel
 - c) Rapport sur les locaux communs
9. *Questions diverses*

Stratégie de mobilisation de ressources

Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance
10. *Vérification des décisions et recommandations adoptées*



ANNEXE II**PROJET DE RESOLUTION PARALLELE SUR LA REVISION DU STATUT DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL A TRANSMETTRE AU CONSEIL DE LA FAO****Révision du Statut du Programme alimentaire mondial***Le Conseil*

Recommande à la Conférence d'adopter le projet de résolution ci-après:

La Conférence,

Rappelant sa résolution 9/95 du 1er novembre 1995, relative à la révision des Règles générales du Programme alimentaire mondial,

Prenant note de la résolution 53/223 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 7 avril 1999, relative à la révision du Statut du Programme alimentaire mondial,

1. *Décide, sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale des Nations Unies, que les membres du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial seront, à titre transitoire, élus pour trois ans et choisis parmi les Etats figurant sur les listes établies dans les Textes fondamentaux du Programme, selon la répartition suivante, sans que cette répartition constitue un précédent pour d'autres organes des Nations Unies à composition limitée:*
 - a) huit membres parmi les Etats inscrits sur la liste A, dont quatre membres élus par le Conseil économique et social et quatre par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
 - b) sept membres parmi les Etats inscrits sur la liste B, dont quatre membres élus par le Conseil économique et social et trois par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
 - c) cinq membres parmi les Etats inscrits sur la liste C, dont deux membres élus par le Conseil économique et social et trois par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
 - d) douze membres parmi les Etats inscrits sur la liste D, dont six membres élus par le Conseil économique et social et six par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
 - e) trois membres parmi les Etats inscrits sur la liste E, dont deux membres élus par le Conseil économique et social et un par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture;
 - f) un membre supplémentaire choisi par roulement parmi les Etats inscrits sur les listes A, B et C, élu par le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture selon l'ordre de roulement suivant:
 - i) un Etat inscrit sur la liste A élu pour occuper le siège supplémentaire un mandat sur deux sur un total de quatre mandats, à compter du 1er janvier 2000;



- ii) un Etat inscrit sur la liste B élu pour occuper le siège supplémentaire pendant le deuxième de quatre mandats, à compter du 1er janvier 2003;
 - iii) un Etat inscrit sur la liste C élu pour occuper le siège supplémentaire pendant le quatrième de quatre mandats, à compter du 1er janvier 2009;
2. *Décide* que la répartition susmentionnée des sièges sera réexaminée deux ans avant la fin d'un cycle de roulement complet de quatre mandats, comme indiqué à l'alinéa f) du paragraphe 1 de la présente résolution. Il sera procédé à cet examen conformément aux dispositions pertinentes des résolutions 48/162 et 50/8 de l'Assemblée générale, compte tenu des apports pertinents du Conseil économique et social et du Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; les résultats de cet examen entreront en vigueur le 1er janvier 2012;
3. *Décide également*, sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale des Nations Unies, que le Statut révisé entrera en vigueur le 1er janvier 2000.



ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
Adoption de l'ordre du jour		
1	Ordre du jour provisoire annoté	WFP/EB.A/99/1
Rapports annuels		
3 a)	Rapport annuel du Directeur exécutif pour 1998	WFP/EB.A/99/3-A/1
	Appendice 1	WFP/EB.A/99/3-A/2 + Corr.1
	Appendice 2	WFP/EB.A/99/3-A/3
3 b)	Rapport annuel du Conseil d'administration au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 1998	WFP/EB.A/99/3-B + Corr.1
Questions de politique générale		
4 a)	Favoriser le développement	WFP/EB.A/99/4-A
4 b)	Engagements du PAM en faveur des femmes: examen à mi-parcours de la mise en oeuvre	WFP/EB.A/99/4-B
Questions financières et budgétaires		
5 a)	Plan stratégique et financier (2000–2003)	WFP/EB.A/99/5-A/1
	Observations du Comité financier de la FAO	WFP/EB.A/99/5-A/2
	Observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) de l'ONU	WFP/EB.A/99/5-A/3
5 b)	Rapport sur l'exécution du budget, 1998	WFP/EB.A/99/5-B/1
	Observations du Comité financier de la FAO	WFP/EB.A/99/5-B/2
	Observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) de l'ONU	WFP/EB.A/99/5-B/3



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
5 c)	Programme d'amélioration de la gestion financière (FMIP)	WFP/EB.A/99/5-C/1
	Observations du Comité financier de la FAO	WFP/EB.A/99/5-C/2
	Observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) de l'ONU	WFP/EB.A/99/5-C/3
Evaluation: programme de travail pour 1999–2000		
6	Evaluation: programme de travail pour 1999–2000	WFP/EB.A/99/6
Questions d'organisation et de procédures		
7	Rapport du Groupe de travail sur la répartition des sièges au Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial	WFP/EB.A/99/7 + *(F)
Questions d'administration et de gestion		
8 a)	Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er octobre 1997 au 30 septembre 1998	WFP/EB.A/99/8-A
8 b)	Composition du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures)	WFP/EB.A/99/8-B
8 c)	Rapport sur les locaux communs	WFP/EB.A/99/8-C
Vérification des décisions et recommandations adoptées		
10	Projet de décisions et recommandations de la session annuelle de 1999 du Conseil d'administration	WFP/EB.A/99/10
Notes d'information		
	Renseignements à l'usage des participants	WFP/EB.A/99/INF/1
	Calendrier provisoire	WFP/EB.A/99/INF/2
	Liste provisoire des documents	WFP/EB.A/99/INF/3
	Offices and telephone numbers	WFP/EB.A/99/INF/4
	Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique	WFP/EB.A/99/INF/5
	Rapport du Directeur exécutif sur les mouvements du personnel de direction 1er janvier–30 avril 1999	WFP/EB.A/99/INF/6



Point de l'ordre du jour provisoire	Titre des documents	Cote des documents
	Liste provisoire des participants	WFP/EB.A/99/INF/7
	Le PAM et le problème du passage à l'an 2000	WFP/EB.A/99/INF/8
	Rapport du Directeur exécutif sur le recrutement des administrateurs, 1er janvier–31 mars 1999	WFP/EB.A/99/INF/9
	Liste des sigles utilisés dans les documents du Conseil d'administration	WFP/EB.A/99/INF/10
	Stratégie de mobilisation de ressources	WFP/EB.A/99/INF/11

Note explicative

La présente liste a été établie en utilisant les conventions d'usage suivantes:

- (A) Arabe
- (E) Anglais
- (F) Français
- (S) Espagnol
- * Réimprimé pour raisons techniques



ANNEXE IV**LISTE DES PARTICIPANTS****Membres du Conseil d'administration**

Allemagne:	S.E. D. Lincke; M. K.G. Dilg; M. R-M. Mohs; M. P. Sauer; M. W. Monigatti
Angola:	S.E. A. Abreu; M. J.A. Martins; M. P.A. Kanga; M. K.K. Mateva; M. C.A. Amaral
Arabie saoudite:	M. B. Al-Shalhoob
Australie:	Mme C. Walker; M. L. McCulloch
Bangladesh:	M. M. Kabir; S.E. M. Zamir; M. A.K.M.K. Alam; M. M. Mejbahuddin
Belgique:	S.E. J. De Montjoye; M. C. Panneels; Mme J. Gentile
Brésil:	Mme M.G. Valente Da Costa
Burundi:	M. G. Kabura
Canada:	M. E. Loevinsohn; M. M.G. Pilote; M. J. Devlin
Chine:	S.E. L. Qu; M. Q. Sixi; M. X. Yong; M. L. Yutong
Cuba:	Mme A.M. Navarro Arrúe
Danemark:	M. J.M. Pedersen; M. S. Malthe Hansen
El Salvador:	Mme M.E. Jiménez
Espagne:	M. I. Trueba Jainaga; M. J. Piernavieja Niembro
Etats-Unis d'Amérique:	M. W.T. Oliver; Mme L. Tracy; M. D.L. Sheldon; M. J. Allen; M. N. Hastings; Mme C. Strossman; M. J. Little
Ethiopie:	M. G. Redai
Fédération de Russie:	S.E. I.V. Shapovalov; M. M.A.Potapov
Finlande:	M. R. Anttola; Mme A. Huhtamäki; Mme U-M. Finskas; Mme S. Toro
Haïti:	Mme S. Percy
Indonésie:	M. I. N. Ardha



Iran, République islamique d' :	S.E. M.S. Nouri-Naeni; S.E. H.M. Hassanali Ebrahimi; M. A. Hadji-Arab; M. A.R. Shaghaghi
Japon:	M. H. Kodama; M. H. Yamada
Jordanie:	S.E. S. Masarweh; M. S. Farés; M. S.A. Al-Arabi
Lesotho:	M. M. Tieiso Khalema; Mme I.M. Ranooe
Maroc:	S.E. A. Afailal; M. F.E. Essaidi
Mexique:	Mme M.A. Arriola Aguirre
Pakistan:	S.E. A. Ayub; M. A. Bashir Khan
Pays-Bas:	S.E. J. Berteling; M. E.J.N. Brouwers; Mme R.C.M. Weiffenbach, Mme K. Kos
République du Congo:	M. R.G. Ambero
Royaume-Uni:	M. A. Beattie; M. T. Kelly; M. G. Duffy
Sénégal:	M. A. Diouf
Sierra Leone:	S.E. U. Bundu Wurie; M. A. Sheriff
Slovaquie:	M. L. Micek; Mme I. Jénezoová
Soudan:	M. M.S. M. Ali Harbi
Suède:	Mme D. Alopaeus-Stahl; Mme A.G. Tharn; M. H. Herm
Yémen:	M. H. Al-Hawri

Etats observateurs

Algérie:	M. L. Soualem; Mme H. Yahia-Cherif
Ancienne République yougoslave de Macédoine:	M. M. Ristovski
Bolivie:	M. J.I. Siles del Valle
Bulgarie:	S.E. K. Kostov
Burkina Faso:	M. A.A. Yameogo
Chili:	M. H. Molina Reyes
Chypre:	M. A. Roushias
Colombie:	M. B.G. Zuluaga Botero
Costa Rica:	Mme Y. Gago; Mme M.S. Prego



Côte d'Ivoire:	M. S. Bi Sei
Dominique:	S.E. H.A. Benjamin
Egypte:	M. M.A. El Hamid Khalifa
Equateur:	M. C. Larrea Dávila
Erythrée:	M. Y. Tensue
France:	S.E. L. Dominici; M. P. Pruvot; M. R. Collard; M. C. Besacier, M. J.L. Rysto
Ghana:	S.E. A.N. Enin; M. M.I. Seidu
Grèce:	M. D.A. Kyvetos
Guatemala:	Mme R. Claverie de Sciolli
Guinée:	S.E. M.S. Deen Bangoura
Honduras:	M. M.H. Reyes Pineda
Hongrie:	Mme M. Kovács
Inde:	Mme N. Gangadharan
Iraq:	S.E. B.J. Allawi
Irlande:	M. D. Behan
Italie:	S.E. L. Fontana-Giusti; M. F. Alessi; M. F. Foschi
Kenya:	S.E. B.F. Jalang'o; M. P. Kipsigei Chepkwony; M. J.K. Boinnet
Madagascar:	S.E. G. Ruphin; M. Monja
Mali:	M. B. Sall
Malta:	S.E. F.M. Mifsud
Maurice:	M. D. Cangy
Nigeria:	M. O.E. Onwukeme
Norvège:	M. D. Briseid; M. T. Grongstad
Ouganda:	S.E. V. Kirabokyamaria; M. M. Kasirye
Pérou:	S.E. A.M. Deústua; Mme M.L. De Ruiz; M. M. Barreto
Qatar:	M. F. Almana; M. A. Hatoor
République de Corée:	M. L. Kyu-Hyung; M. K. Rho; M. J. Kwon; M. J. Hong
République dominicaine:	M. J. Borg Gil



République populaire démocratique de Corée:	S.E. H.R. Kim; S.E. Y.S. Chang
République tchèque:	M. J. Novák
République-Unie de Tanzanie:	Mme P.M. Hingi
Roumanie:	M. I. Pavel
Saint-Siège:	S.E. Mons. A. Wagner; M. V. Buonomo; M. L. Bernardi; M. G. Tedesco
Suisse:	M. T. Erni
Thaïlande:	M. K. Prasutsangchan
Tunisie:	M. M. Lamti
Turquie:	M. Ö. Güçük
Uruguay:	Mme L. Galarza
Venezuela:	Mme M. Campo
Zimbabwe:	M. B. Mugobogobo

Autres observateurs

Commission des communautés européennes:	S.E. V. Du Marteau; M. A. Byrne; M. C. Houtman
--	--

Autres organisations

Palestine:	M. A. Tubaileh; M. S.M. Farroukh; M. H. Al Aflak
------------	--

Autres entités

Ordre souverain de Malte:	S.E. Prince D.G. Bonanno di Linguaglossa
---------------------------	--

ONU, institutions spécialisées et organisations des Nations Unies

FAO:	M. A. Regnier; M. G. Landart; M. M. Bamba; Mme B. Huddleston
OIT:	M. W. Schiefelbusch
OMS:	Mme S. Horsfall; Mme Z. Weise Prinzo



ONU: Mme K. Miranda-Saleme
PNUD: M. E. Bonev
UNESCO: Mme U. Meir

Observateurs d'organisations intergouvernementales

Comité international de la Croix- M. M. Studer
Rouge:

Observateurs d'organisations non gouvernementales (ONG)

Caritas Internationalis: Mme P. Wohlrab
Fédération internationale des M. S. Missiri
sociétés de la Croix-Rouge et du
Croissant Rouge:
Fédération luthérienne mondiale M. L. Degefa

